

La HAS exprime ses craintes sur le vaccin et son impact sur les défenses immunitaires



[Source : lecourrierdesstrategies.fr]

Par Éric Verhaeghe

Plus personne désormais ne remet en cause la très faible efficacité du vaccin (et deux études scientifiques que nous citons ici, publiées dans le prestigieux *New England Journal Of Medicine*, le démontrent). Malgré l'évidence répétée que la vaccination n'empêchera pas de nouvelles vagues de contaminations, et malgré une reconnaissance par l'EMA de nouveaux effets secondaires du vaccin Pfizer, la Haute Autorité de Santé française préconise désormais une 3^e dose de vaccin. En reconnaissant parfaitement que, pour les jeunes générations, le bénéfice-risque est discutable. La logique des sacrifices humains s'affiche au grand jour.



Si la caste mondialisée qui nous dirige était capable d'un minimum de raison et de souplesse face à ses certitudes religieuses, elle examinerait posément ce que signifie aujourd'hui l'analyse bénéfice-risque du vaccin Pfizer, sans y mettre d'orgueil idéologique ni de considération dogmatique sur l'utilité de la vaccination en général. Car, redisons-le, le vaccin à ARN Messager que nous sommes contraints de subir (on suivra ici avec attention la décision du Conseil d'Etat en référé sur l'obligation vaccinale en Polynésie) n'est pas

un vaccin comme les autres. C'est un jeune vaccin qui soulève, de l'aveu même de nos autorités scientifiques, de sérieux problèmes de santé et d'efficacité.

Mais, sans prendre la moindre précaution, nos autorités maintiennent contre toute rationalité une logique de sacrifice qui soulève de graves questions éthiques.

L'agence européenne élargit la liste des effets secondaires graves

La presse subventionnée ne l'a évidemment pas relevé, mais l'Agence Européenne du Médicament (EMA) vient d'élargir la liste des effets secondaires du vaccin Pfizer. Elle reconnaît désormais comme nouveaux effets secondaires les érythèmes multiples et la perte du toucher.

Ceux qui méconnaîtraient la liste des effets secondaires reconnus de ce vaccin, nous la rappelons ici :

PDFTélécharger

Comme on le voit, on y trouve aussi l'asthénie, la léthargie, la perte d'appétit, des sueurs nocturnes, des désordres menstruels et des inflammations des reins. Nous le répétons, il y a tout lieu de penser que cette énumération est extrêmement limitative par rapport à la réalité. Mais elle prouve que les autorités sanitaires ne peuvent pas faire comme si elles ne savaient que le vaccin Pfizer posait des problèmes de santé.

Des études soulignent l'inefficacité du vaccin

Dans le même temps, la prestigieuse revue scientifique New England Journal of Medicine vient de publier deux études qui démontrent l'inefficacité forte des vaccins dans la lutte contre l'épidémie.

Une étude israélienne conclut ceci :

Six months after receipt of the second dose of the BNT162b2 vaccine, humoral response was substantially decreased, especially among men, among persons 65 years of age or older, and among persons with immunosuppression.

Autrement dit, la réponse immunitaire au virus permise par le vaccin ne dure pas six mois, ce qui pose un vrai problème quant à l'efficacité dudit vaccin.

Une étude qatarie confirme ces résultats :

BNT162b2-induced protection against SARS-COV-2 infection appeared to wane rapidly following its peak after the second dose, but protection against hospitalization and death persisted at a robust level for 6 months after the second dose. (Funded by Weill Cornell Medicine–Qatar and others.)

Traduction : la protection apportée par le vaccin diminue rapidement, même si (c'est la version officielle) la protection contre les formes graves ou mortelles se maintient à un niveau robuste pendant six mois après la seconde dose.

Conclusion : le vaccin ne fonctionne que très peu de temps après la deuxième dose pour empêcher la circulation active du virus (être contaminé et contaminer les autres), et il n'empêche les cas graves que pendant six mois. Ces constats ne proviennent pas de quelconques sites complotistes, mais de sources parfaitement autorisées et non contestées par les grands défenseurs du vaccin.

La Haute Autorité de Santé dresse des constats pires

C'est à la lumière de ces études qu'il faut lire les deux derniers avis rendus hier par la Haute Autorité de Santé sur la troisième dose de vaccin. Un premier avis élargit le périmètre de la dose de rappel aux personnels soignants. Un second texte donne une recommandation au gouvernement sur la dose de rappel de Pfizer, à distinguer de la troisième dose.

Chacun de ces avis mérite d'être lu, car ils révèlent tous deux des considérations qui constitueront un jour des imprudences bien plus graves que l'affaire du sang contaminé.

Le premier avis, qui préconise une dose de rappel pour les soignants, explique sans ambiguïté que l'efficacité du vaccin baisse rapidement, et qu'il n'empêche pas la circulation de la maladie. Il justifie la dose de rappel (soit six mois après la deuxième dose, et non quelques semaines après celle-ci comme pour la "troisième" dose, il faut suivre ces distinctions jésuitiques) par la nécessité de diminuer les contaminations des "plus fragiles" mais certainement pas de les empêcher...

Mais la conclusion de l'avis est particulièrement assassine au regard du risque que la Haute Autorité de Santé fait prendre à la population :

La HAS considère que l'amélioration de la situation sanitaire et les données encore limitées sur les conséquences d'un déclin de l'efficacité vaccinale au cours du temps chez le jeune adulte sans comorbidité ne justifient pas à ce stade de recommander l'administration d'une dose supplémentaire en population générale.

Donc, il est clairement établi que les données sur le bénéfice-risque de la vaccination pour les jeunes adultes est loin d'être clair ! Malgré ce manque de connaissance, la Haute Autorité exige, pour "protéger" les autres, que ces jeunes adultes se vaccinent s'ils sont soignants.

Quelle façon tordue de reconnaître que la vaccination est potentiellement plus dangereuses que la non-vaccination chez les adultes sans comorbidité ! Quel scandale sanitaire que de reconnaître sans l'assumer les sacrifices humaines auxquels on promet ces jeunes adultes, pour mieux protéger nos petits vieux...

La Haute Autorité de Santé reconnaît qu'elle ne sait pas si une 3^e dose sert à quelque chose

Mais c'est surtout le second avis, baptisé "recommandation", qui mérite son pesant de cacahuètes. Dans un premier temps, il donne des chiffres officiels sur le taux d'échec du vaccin, bien plus élevé que les données affichées par l'Agence Européenne du Médicament lors de l'attribution de l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle.

Nous laissons ici le lecteur se forger sa propre opinion :

PDFTélécharger

Mais de cet avis, nous retiendrons des phrases explicites qui montrent que le principe de précaution est ici totalement balayé au nom d'une doctrine fondée sur l'acceptation consciente de sacrifices individuels au nom du bien du "groupe" (réduit en l'espèce à quelques membres apeurés).

Ainsi, on retrouve cette phrase :

- Les données limitées d'une étude rétrospective israélienne (avec seulement 245 infections survenues chez des personnes ayant reçu une dose de rappel en Israël), montrent que l'administration d'une dose de rappel est associée à une diminution statistiquement significative de la charge virale en comparaison à celle des personnes primovaccinées qui n'avaient pas reçu leur dose de rappel, suggérant ainsi que l'administration d'un rappel diminuerait la charge virale et de fait, probablement la contagiosité des personnes développant une infection par le SARS-CoV-2 (variant Delta).

De façon totalement ahurissante, la Haute Autorité de Santé reconnaît qu'elle fonde sa recommandation sur des "données limitées"... "suggérant"... "que l'administration d'un rappel diminuerait la charge virale et de fait, probablement la contagiosité". On se pince pour vérifier que l'on ne rêve pas.

Ainsi, la décision d'obliger les soignants à recevoir une troisième dose se fonde sur une étude aux "données limitées" qui suggère l'efficacité du

procédé, et “probablement” la baisse de la contagiosité. Nous sommes ici non plus dans le domaine de la science, mais de la spéculation.

Souvenons-nous des arguments opposés à l’hydroxychloroquine ou à l’ivermectine : malgré des études positives, les autorités sanitaires en demandaient toujours plus, pour, au final, interdire ces traitements. En revanche, la pauvreté des données sur le vaccin Pfizer ne semble pas être un obstacle à la reconduction de son utilisation.

Deux poids deux mesures ! Mais une certitude est acquise : dès qu’il s’agit de vaccin, la suggestion, la vraisemblance, le conditionnel, l’indigence des données suffisent largement pour établir des preuves scientifiques.

La HAS ne dit pas tout sur ses inquiétudes profondes

Nous laissons chaque lecteur lire la recommandation de la Haute Autorité de Santé au prisme des doutes qu’elle laisse transparaître sans oser les écrire clairement. Mais on sent partout, dans cet avis, la gêne de ceux qui sont pris de doutes mais qui, dans le climat ambiant de détestation et de bannissement, n’osent guère prendre la parole pour dénoncer l’imposture.

Nous retiendrons seulement les dernières phrases qui en disent long sur les craintes de ses membres :

Par ailleurs, la HAS insiste sur le fait que l’essai de phase 3 devra être poursuivi afin de pouvoir disposer de données d’immunogénicité, d’efficacité et de tolérance à plus long terme et souhaite être informée des résultats des analyses en sous-groupes dans cet essai, ainsi que des études mises en place dans le cadre du Plan de Gestion des Risques (PGR). La HAS souhaiterait également disposer d’informations complémentaires sur l’acceptabilité de la vaccination, en particulier sur les motifs des refus de vaccination chez les professionnels du secteur de la santé et du médico-social.

Cet avis sera revu en fonction de l’évolution des connaissances, notamment au regard des données d’efficacité et de sécurité en conditions réelles d’utilisation sur un plus long terme (données israéliennes notamment), des résultats complets des essais de phase 3 chez l’adulte, ainsi que des données épidémiologiques et de pharmacovigilance.

Autrement dit, la HAS ne cache pas son inquiétude sur la tolérance à long terme vis-à-vis du vaccin, et sur les conséquences en matière “d’immunogénicité”. Ce terme savant recouvre la probable baisse durable de défenses immunitaires chez les personnes vaccinées. Tiens ! tiens !

En outre, elle commence à se poser des questions sur le refus du vaccin chez les médecins et les soignants... Elle indique clairement que la mise sur le marché doit rester conditionnelle tant que des données à plus long terme ne

sont pas mises à jour.

Toutes ces précautions devraient naturellement conduire à suspendre la vaccination en attendant d'y voir plus clair. C'est la rationalité même qui l'exige. Mais les talibans au pouvoir ne sont plus, depuis longtemps, dans le domaine de la raison.